

Journal du Lot

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi.

10 fr. par AN

HORS DU DÉPARTEMENT : 12 francs par an.

Les abonnements se paient d'avance. — Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse

Rédaction et Administration

CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. GUESLANT, Directeur.

L'Agence HAVAS, rue Notre-Dame-des-Victoires, n° 34, et Place de la Bourse, n° 8, est seule chargée, à Paris, de recevoir les annonces pour le Journal.

PUBLICITÉ

ANNONCES (la ligne)..... 25 cent.
RÉCLAMES — 50 —

La publication des Annonces légales et judiciaires de tout le département est facultative dans le Journal du Lot.

LA PIEUVRE CLÉRICALE

Insatiable, in'assable, elle est bien résolue à ne pas permettre à aucune bribe de pensée libre d'échapper à ses tentacules. Pendant que nous discutons, que nous ergotons, elle agit : elle, c'est la Congrégation.

Voici sa dernière manœuvre :

Nos lecteurs savent les généreuses tentatives faites depuis deux ou trois ans dans tous les coins de la France pour amener les travailleurs à la vie intellectuelle, à la science et à la beauté ; c'est le mouvement des Universités populaires. L'Eglise qui n'aime pas la science (Voir le *Syllabus*), qui n'aime pas les démocraties et qui hait la raison, a vu tout de suite le danger et pour y échapper elle a repris la tactique du temps de la création des écoles laïques et gratuites.

Au lieu de heurter l'obstacle de front, elle le tourne ; ne pouvant s'opposer ostensiblement à l'œuvre des conférences, elle en propose de toutes faites aux inertes et aux inconscients. Et il faut voir la sincérité qui préside à la confection de ces morceaux de littérature et la piense haine avec laquelle sont traités « les autres » c'est-à-dire tous ceux qui osent chercher la vérité scientifique c'est-à-dire nettement démolisseurs du dogme ou simplement contraires aux intérêts de la Congrégation.

Le premier sujet offert à la curiosité des foules porte sur la Chine : il est d'actualité, surtout pour l'Eglise. Ne vient-elle pas provoquer là-bas à l'aube du xx^e siècle une Croisade renouvelée des époques sombres du Moyen-âge ?

Et alors, bons Européens, oyez ce que sont ces Chinois :

« Dis-moi ce que tu manges, et je te dirai qui tu es », a dit un gastronome philosophe. Si cet adage était vrai, il faudrait se faire une curieuse idée du Chinois : il n'est pas rare de voir le chat et le chien à l'étal du boucher. Le chat est nourri de résidus de riz, mais les rats ne sont pas pour cela à l'abri de poursuites. On en élève aussi pour l'alimentation. On mange aussi des hachis de crapauds. Les hachis jouent d'ailleurs un grand rôle dans la cuisine. Il y a des diners d'apparat où figurent jusqu'à 30 hachis. Grâce à ce mode de préparation, on sait moins bien ce qu'on mange. Nous ne parlons pas des araignées, des chenilles, des vers à soie, des œufs couvés, qui sont d'autant meilleurs qu'on trouve le poulet dans la coque. La réputation du nid d'hirondelle est européenne.

Allez donc plaindre des gens qui se nourrissent pareillement ? Est-il possible de compatir à la mort de semblables hommes ? Et puis il y a le couplet sur les petits Chinois jetés aux pourceaux et sauvés par l'œuvre de la Sainte-Enfance. Le morceau est même de choix puisqu'il est extrait du rapport d'un certain D^r Matignon médecin attaché à la Légation de la République française en Chine, mais voilà, pas de références au bas de la page : d'où vient ce morceau, où a-t-il été écrit, dans quel rapport officiel ? On l'ignore, il faut avoir la foi envers et contre tous les récits des Richtofen, Piassetshi, Obroutchew et mille autres qui ont pénétré en Chine depuis bien longtemps.

Pourtant, le brave Assomptionniste est bien

obligé d'avouer que les Chinois ont devancé de centaines de siècles notre civilisation, qu'ils nous ont donné le papier, la boussole, la poudre même dont ils savent si peu se servir pour la destruction des Européens, eux dont la férocité est légendaire à l'égard de leur progéniture. Eh bien, considérez la franchise de cet aveu ; « Les Chinois ont une littérature très abondante, sinon très relevée. « Ce peuple, comme on sait, s'est illustré « par des découvertes qui ont précédé celles « de notre civilisation de plusieurs siècles, « mais est resté enfant et stationnaire en « beaucoup de points ».

Ce « comme on sait » dit dans des conférences populaires est délicieux et il faut admirer les sous-entendus ingénieux de ce « en beaucoup de points. »

Nous n'en finirions pas si nous voulions relever les erreurs voulues et les absurdités pieuses de cette littérature historique et géographique des Pères. Pour terminer, il nous suffira de signaler la maison d'imprimerie d'où sortent ces bonnes feuilles ; elles viennent de la Bonne-Pressé, 5 rue Bayard à Paris. Au moins, en établissant les planches typographiques de ces cahiers les jeunes filles employées par les Bons-Pères n'ont-elles pas senti le rouge monter au front comme au beau temps où l'on imprimait là haut la célèbre chanson du *Trou de... à Labori...* (Voir *Procès des Assomptionnistes*. — Réquisitoire de M^e Bulot.

CHAMBRE DES DEPUTES

Séance du 24 janvier 1901

Au début de la séance, M. Waldeck-Rousseau, au nom du gouvernement, apporte son tribut à l'hommage de respect que le monde rend à la mémoire de la reine Victoria.

La Chambre s'associe aux regrets exprimés par le gouvernement. Puis on aborde la loi sur les associations.

M. Brisson monte à la tribune pour un fait personnel relatif au discours de M. Puech : M. Brisson prouve que son attitude d'aujourd'hui est, contre les associations, la même qu'en 1872.

M. Chauvière craint que la loi telle qu'on la propose, permette d'inquiéter et de poursuivre les socialistes, beaucoup plus que les associations.

L'orateur dit se méfier de cette loi, et qu'il vaudrait mieux s'occuper d'une législation en faveur des travailleurs.

M. Lasies monte à la tribune : le député du Gers prononce un violent discours contre la loi ; il est, dit-il, catholique et non clérical : et il ne veut pas qu'on attaque l'Eglise : il s'élève contre les francs-maçons ; à ce moment, M. Ch. Bernard lance une interruption injurieuse à l'adresse de M. Lanessan.

Contraint par le président à retirer son interruption, M. Ch. Bernard se soumet non sans protestation.

M. Lasies reprend son discours ; il loue le dévouement des sœurs, puis s'en prend ensuite aux juifs et aux protestants, ce qui lui attire de vertes répliques de la part de M. Bischoffsheim et Sibille.

Après les discours de M. Lasies, la clôture de la discussion générale est prononcée.

M. Sarrien demande à la Chambre de déclarer l'urgence. MM. de Gailhard-Bancel, Drake, Lerolle s'y opposent.

Puis M. Ch. Bernard, demande au président du Conseil, s'il est vrai que 2 Evêques auraient reçu mission de rassurer certaines congrégations non autorisées en faisant savoir à ces congrégations qu'elles échapperaient à la loi.

M. Waldeck-Rousseau affirme qu'il n'y a rien d'exact dans ce que vient de dire M. Bernard.

Et l'urgence est votée par 361 voix contre 191.

M. Krantz, dit qu'il votera le passage aux

articles : mais il se déclare contre la loi, qui, dit-il, ne répond pas à ses aspirations et à celles de ses amis.

Le passage aux articles est voté par 441 voix contre 98.

M. L'abbé Gayraud présente un contre-projet, réclamant la liberté et l'égalité absolues pour tous au point de vue du droit d'association.

M. Gayraud prononce un long discours sur les congrégations, contre les francs-maçons, parle de Pascal, des Provinciales ; la Chambre renvoie la suite du discours et de la discussion à lundi.

Et la séance est levée.

Séance du 25 janvier 1901

M. Ferrette, député nationaliste, pose une question au ministre de la guerre, au sujet du cercle militaire de Verdun-sur-Meuse ; ce cercle, constitue-t-il, une véritable société coopérative qui fournit aux officiers la plupart des choses dont ils ont besoin, au détriment du commerce local.

Le ministre de la guerre, répond que la paie des officiers étant très faible il est nécessaire que des cercles les aident.

M. Havette, député de Verdun, demande à changer la question en interpellation.

Mais le ministre de la guerre, promettant d'étudier un projet relatif à l'augmentation de solde pour les officiers de certaines garnisons, l'interpellation est retirée.

La Chambre reprend ensuite la discussion de l'interpellation de M. Morel, sur les mesures que le gouvernement compte prendre pour mettre un terme à la crise du tissage des soies.

M. Noël demande le relèvement du tarif douanier, que dans la séance précédente a combattu le ministre du commerce.

Après une discussion à laquelle prennent part MM. Noël, Colliard, Pastre, de Ramel, Delombre, un ordre du jour de M. Debussy, invitant le gouvernement à prendre les mesures nécessaires pour assurer aux tissus de soie pure les garanties équivalentes de celles qui seraient consenties aux autres puissances, est adopté par 537 voix contre 1.

Et la séance est levée.

Sénat

Séance du 24 janvier 1901

Dès que la séance est ouverte, M. Delcassé, ministre des affaires étrangères, prononce au nom du gouvernement, une allocution dans laquelle il rend hommage à la mémoire de la reine Victoria, et fait des vœux pour le règne qui commence.

Le président dit que le Sénat s'associe aux regrets et aux vœux exprimés par le gouvernement.

Puis le Sénat reprend la suite du débat sur le régime fiscal des successions.

M. Cordelet demande la suppression du paragraphe 5 ainsi conçu : « Toute déclaration d'existence de dettes corroborée par l'attestation du créancier vaut titre pour ce dernier ».

Le ministre des finances demande le maintien du paragraphe.

M. Chaumié le combat ; et le paragraphe est écarté par 180 voix contre 91.

Quelques modifications de détail sont encore apportées sur certains points de la loi.

Puis la suite de la discussion est renvoyée à la prochaine séance.

Et la séance est levée.

Séance du 25 janvier 1901

Le Sénat nomme la commission d'instruction de la Haute-Cour pendant l'année 1901-1902.

Sont élus : MM. Cordelet, Dusolier, Chovet, Develle, Franck-Chauveau, Cazot, Ratier, Vallé, Lecomte.

Commissaires suppléants : MM. Tillaye, Giard, de Verninac, Monsservin, Bernard.

M. Demôle est nommé vice-président éventuel de la Haute-Cour.

Après ces élections le Sénat revient à la réforme du régime fiscal des successions.

Un amendement de M. Prevet tendant à modifier les conditions de détermination de la valeur imposable des immeubles, est rejeté par 153 voix contre 122.

Puis le Sénat fixe la date de sa prochaine séance à lundi.

Et la séance est levée.

La Mort de la reine Victoria

L'exposition du corps

Le salon où est exposé le corps de la reine est une vaste pièce située dans la partie du château d'Osborne qu'on appelle le Pavillon. Sur les murs blancs, rehaussés de vert clair, on voit la photographie du prince consort et des autres membres de la famille royale et un grand tableau représentant le Bon Samaritain.

La reine est vêtue de blanc et un couvrepied de soie la recouvre. Sur le visage, on a jeté un voile léger qui ne cache pas les traits de la souveraine.

La date des funérailles

C'est le 1^{er} février que la reine sera transportée à Windsor. Les obsèques auront lieu le lendemain.

En conformité avec le désir formel de la reine, les cérémonies funèbres seront faites au milieu d'un grand déploiement de troupes.

L'escadre de la Manche et tous les vaisseaux disponibles s'assembleront à Spithead le 1^{er} février.

La fortune de Victoria

Pendant les soixante-trois ans qu'elle est restée sur le trône, la reine Victoria avait amassé une fortune considérable, ce qui fait qu'elle est le premier souverain, en Angleterre, qui ait laissé quelque chose après lui. Tous ses prédécesseurs n'ont légué à leurs héritiers que des dettes, qui furent payées par le Parlement.

C'est ainsi que Victoria fit acquitter par la nation les dettes contractées par ses oncles, les rois George IV et Guillaume IV, mais elle se fit un point d'honneur de payer elle-même les dettes énormes contractées par son père, le duc de Kent.

On sait que sa liste civile se montait à 15 millions de francs chaque année. Mais la reine avait, de plus, à sa disposition, le revenu net du duché de Lancastre, qui dépassait deux millions de francs et qui augmentait tous les ans.

La reine était très économe : toutes les sommes mises de côté par elle étaient consacrées à l'achat de terrains, qui ont maintenant décuplé de valeur, et il n'est pas exagéré de dire que la défunte a réalisé, de ce chef, une fortune de 500 millions.

Enfin, le prince, consort en mourant, avait légué tous ses biens à son épouse.

On estime que cette fortune, augmentée par de judicieux placements, atteint maintenant le chiffre de 125 millions de francs.

En outre : il résulte que le montant des sommes que les compagnies d'assurances auxquelles la reine était assurée, auront à payer à ses héritiers, s'élève à deux cent cinquante mille livres sterling, soit six millions deux cent cinquante mille francs.

L'avènement d'Edouard VII

Jeudi, au conseil privé, le nouveau roi Edouard VII, a prononcé le discours d'avènement.

La proclamation publique du roi Edouard a également eu lieu au milieu de tous les dignitaires de la cour. Au son des trompettes, le héraut a donné lecture de cette proclamation à la population qui l'accueillit par de formidables applaudissements et par le chant national « God save the King, » Dieu sauve le roi.

ACTUALITÉS

Le règne de Victoria qui, de tout, fut prospère et ne manqua même ni de grandeur ni de gloire, s'est éteint dans un nuage de sang, comme on voit quelquefois le soleil ensanglanter l'horizon, à la fin d'un de ces jours d'été que nous appelons de belles journées, et que les Anglais, eux, désignent par la hardie et poétique expression « *a glorious day* ».

Il serait puéril de nier que ce ne soit là un événement de la plus haute gravité, et qui doit être l'origine de conséquences qu'il serait téméraire — et un peu malséant — de vouloir dès maintenant prévoir.

J'avoue, quant à moi, que si l'un des résultats en devait être la conclusion d'une paix honorable avec les Boers, et la reconnaissance de l'absolue indépendance des deux héroïques Républiques sud-africaines, je dirais : « Cette mort, qu'on ne peut dire prématurée, vient à son heure, en ce sens que, faisant cesser une guerre entre toutes inique et impie, elle soulage la conscience humaine d'un grand poids. »

Voilà la seule préoccupation que j'ai en présence de l'événement accompli. Et, en agitant cette pensée, j'ai fait un rêve. Je me suis imaginé que peut-être la disparition de sa grand-mère serait de nature à influencer sur les dispositions de Guillaume II, le seul qui puisse, dans le conflit anglo-boer, faire entendre une parole autorisée et décisive. Pourquoi, me suis-je dit, l'empereur allemand ne se considérerait-il pas comme délié, par la mort de Victoria, de certains scrupules filiaux qui l'ont pu empêcher d'intervenir ? Pourquoi, n'ayant plus à craindre d'humilier la vieille reine, ne reprendrait-il pas sa liberté d'action ? Pourquoi, ayant senti l'amertume et la sévérité avec laquelle le monde a jugé son attitude brutale envers le président Krüger, ayant saisi, dans la presse et dans la parole populaire, les symptômes de désaffection méritée par son abandon d'une cause juste, qu'il avait explicitement prise sous sa protection, pourquoi ne saisirait-il pas cette occasion de retrouver contact avec l'âme de ses peuples sur le terrain de la justice et de l'humanité ?

Et tout en reconnaissant que ce n'était là qu'un rêve, je me disais qu'une telle attitude ne contredirait pas trop ce que nous savons de Guillaume II, de son caractère à la fois avisé et prime-sautier, calculateur et chevaleresque, pratique et théâtral.

P. B.

INFORMATIONS

Bonne propagande

Le groupe radical socialiste de la Chambre a décidé de faire imprimer les discours de MM. Viviani, Trouillot, Waldeck-Rousseau et Brisson, dans le débat sur la loi des associations, à titre de propagande.

« Le Journal officiel »

Le numéro du *Journal Officiel*, contenant le discours prononcé lundi dernier par M. Waldeck-Rousseau, à la Chambre des députés, est épuisé. De nombreux acheteurs venus à l'administration du journal, qui Voltaire, pour s'en procurer, ont dû retourner les mains vides.

Des camelots vendaient chaque exemplaire cinquante centimes, sur les boulevards.

Statue Villebois-Mareuil

Villebois-Mareuil aura sa statue à Paris ! Le comité qui a pris l'initiative de cette manifestation patriotiques est réuni mercredi et parmi les maquettes qui lui ont été soumises, il en a choisi deux, l'une de M. Guillaume, l'autre de M. Gagnault ; peut-être priera-t-on ces deux statuaires de collaborer pour l'exécution du monument de Villebois-Mareuil.

Le Comité espère réunir assez de souscriptions pour qu'un reliquat de fonds puisse être consacré à la création d'un stand de tir qui porterait le nom du héros de Boshof.

Pour les sauveteurs du Carro

Les souscriptions des journaux pour les sauveteurs du Carro s'élevaient à plus de 30,000 francs.

Le journal *Le Matin* a réuni à lui seul 15,812 fr. 50.

L'alcool

Un pauvre diable souvent en proie à des crises d'alcoolisme aigu, le sieur Dupart, résinier, à Rion, près de Saint-Sever, (Landes), a été trouvé pendu à une poutre de sa maison d'habitation.

C'est sous l'influence d'un accès occasionné par l'abus de l'alcool, qu'il a mis fin à ses jours.

Chasseurs alpins ensevelis sous la neige

Deux groupes du 6^e chasseurs alpins, composés de 10 officiers et de 60 hommes, sous la conduite des capitaines Desmarests et Piétri, opéraient une reconnaissance, munis de bâtons ferrés et de raquettes à Piétracava, à une altitude de 2,300 mètres, quand ils furent surpris par une avalanche de neige, sous laquelle un des deux groupes disparut.

Après plusieurs heures de travail, une partie des soldats ensevelis ont été retrouvés évanouis et à demi asphyxiés. A l'heure actuelle, six hommes et deux officiers sont encore manquants.

Une centenaire

Jeu de la matinée, est décédée à l'asile des vieillards de Biarritz, la nommée Marie Chestre, née à Arcangues, petite commune des environs, au mois d'août de l'année 1797. Elle allait, par conséquent, bientôt atteindre l'âge de 104 ans.

Elle s'est éteinte doucement et avait conservé jusqu'à la fin toute sa lucidité d'esprit.

Communtation de pelnes

Farmond et Billard, les assassins de la veuve Gillet, condamnés à mort par la cour d'assises du Puy-de-Dôme, ont leur peine commuée en celles des travaux forcés.

Le métier de Boxeur

Le métier de boxeur est un bon métier. Voici, en effet, ce qu'a gagné l'Américain Mac Govern, champion du monde des poids lourds.

Les différents matches auxquels il a pris part en 1900 — et dont il est sorti victorieux — lui ont rapporté la jolie somme de 475 000 fr.

Mac Govern est d'ailleurs propriétaire, possède des capitaux fort bien placés, et son attelage de *trotters* est l'un des plus beaux de New-York. Toujours habillé à la dernière mode, le jeune pugiliste — il n'a pas encore trente ans — est l'un des gentilshommes les plus accomplis de la Cité.

Drame dans un asile d'aliénés

Mercredi soir, un drame s'est déroulé dans l'asile des aliénés de Saint-Pons. Un italien, Giuseppe Tarasco, pensionnaire de cet établissement, a tué d'un coup de ciseau à froid, en plein cœur, une femme, Thècle Racca, venue pour le voir, au moment où il allait sortir du parloir avec cette femme.

Tarasco réussit à s'évader après avoir accompli son crime. Il courut comme un fou — c'est le cas de le dire — sur la route de Turin, menaçant les passants. Trois solides soldats du 3^e de ligne, le caporal Gianmarchi et deux hommes, Taupenas et Bernard, réussirent, non sans peine, à le maîtriser.

Il a été réintégré à l'asile des aliénés.

Découverte d'un cadavre dans un puits

Dans l'après-midi de jeudi, vers trois heures, des soldats du 83^e d'infanterie manœuvraient dans les environs de Toulouse, quand, s'approchant d'un puits qui se trouvait à proximité, ils aperçurent dans le fond un paquet d'une forme étrange.

Ayant sondé le puits avec des branches, ils acquirent la conviction que c'était un cadavre.

Le commissaire du 3^e arrondissement prévenu, arriva sur les lieux, les pompiers de la caserne centrale ne tardèrent pas à venir, et au bout d'une heure, ils retirèrent en effet le cadavre d'un jeune homme de 25 ans environ.

Le corps n'était revêtu que d'un caleçon, d'un tricot, d'une chemise de flanelle et d'une chemise blanche ; les autres vêtements n'ont pas été retrouvés.

Au sommet du crâne, le cadavre porte une énorme blessure.

Des traces de sang sont sur la margelle du puits.

Toute idée de suicide doit être écartée, on se trouve bien en présence d'un crime.

Brûlée vive.

Quoiqu'elle eût quatre fils, la veuve Jeanne Vignaux, demeurant seule dans sa maison d'habitation située à Moncassin (Gers). Tous les quatre l'avaient engagée, tour à tour, à aller co-habiter avec l'un d'eux, lui faisant entrevoir qu'il y avait du danger à son âge à rester seule. Elle n'en avait pas moins persisté à vouloir vivre seule, sous prétexte qu'elle les dérangerait. Ce que les fils avaient prédit est malheureusement arrivé.

Une voisine l'attendant pour laver et, ne la voyant pas venir, se rendit chez elle. Elle entra et se trouva en présence du cadavre de la pauvre femme, carbonisée jusqu'aux genoux. Affolée elle ressortit aussitôt en appelant des voisins qui accoururent sur les lieux et qui se hâtèrent de prévenir les fils.

C'est probablement à la suite d'une attaque d'apoplexie que cette pauvre femme est tombée dans le feu.

Une aubergiste assassinée

Un crime affreux vient d'être commis au hameau de Gauchard, à huit kilomètres de Chalon.

M^{me} veuve Garnier, aubergiste, âgée de soixante-trois ans, a été assassinée dans la nuit de lundi. Le vol a été le mobile du crime ; car tous les meubles ont été fouillés.

L'auberge était fréquentée par les haleurs du canal du Centre, et on croit que c'est de ce côté qu'il faudra chercher l'assassin.

Le hameau de Gauchard est un lieu exceptionnellement sinistre, situé sur la lisière des bois. Depuis moins de vingt ans, trois crimes y ont été commis.

Enfin, tous les ans, on retire dans ces parages de nombreux noyés.

CHRONIQUE LOCALE

Commission de l'Armée

Le Sénat, réuni jeudi dans ses bureaux, a nommé les commissions annuelles de l'Armée et de la Marine.

M. de Verninac, sénateur du Lot, fait partie de la commission de l'Armée.

La clôture de la chasse

Le ministre de l'agriculture adresse à tous les préfets une circulaire relative aux clôtures anticipées de la chasse.

Il invite les préfets de vouloir bien, lors de la prochaine session des conseils généraux, appeler l'attention de ces assemblées sur la nécessité de clore, au 13 décembre, la chasse à la perdrix et au lièvre.

Il est en effet reconnu que la diminution constante et progressive de ce gibier en France en fait redouter la disparition prochaine.

CAHORS

Election au Conseil Général

Un décret de M. le Président de la République convoque les électeurs du canton sud de Cahors pour le dimanche 10 février prochain, à l'effet d'élire un conseiller général en remplacement du regretté M. Delpont.

Dans sa réunion du 25 courant, le Comité républicain a désigné M. Costes, maire de Cahors, comme candidat au conseil général qui doit avoir lieu le 10 février dans le canton Sud de Cahors.

Bureau de bienfaisance

M. Delfour, conseiller municipal, a été nommé administrateur du bureau de bienfaisance en remplacement de M. Delpont, décédé.

A la Cathédrale

Il paraît que le prédicateur qui a parlé hier soir à la cathédrale a pris à partie avec une certaine violence les « écoles sans Dieu ». Il était dans son rôle.

Mais le public se demande si l'administration est bien dans le sien en ignorant les prescriptions d'une circulaire ministérielle, assez récente cependant, et qui paraît être totalement inconnue dans le Lot....

Cours publics de la Mairie

Le lundi 28 janvier, à 8 heures 1/2 du soir, M. Cahier fera une causerie de scien-

ces pratiques dans la salle du Conseil municipal.

Sujet : *La conservation du vin.*

CONCERT DE L'ORPHEON

Avant de publier le programme détaillé de la brillante soirée que l'Orphéon nous prépare pour le 3 février, nous avons tenu à faire connaître les excellents artistes qui y prêteront leur concours, à côté de Madame Oswald.

M. Louis Azéma

Basse chantante, Prix du Conservatoire de Paris (1900).

M. Azéma possède une des plus admirables voix qu'il y ait actuellement, débutera incessamment à l'Opéra, où son magnifique organe ne tardera pas à le placer parmi les meilleurs pensionnaires de notre Académie Nationale de Musique.

M. A. Krantz

Est assurément l'un des premiers flûtistes de notre temps. Né à Mulhouse. Premier prix du Conservatoire de Paris. Fit la campagne de 70 et opta pour la France en 1871.

A fondé à Bâle l'Orphéon Français, composé plusieurs importantes œuvres musicales qui furent exécutées avec le plus vif succès.

Actuellement professeur au Conservatoire de Genève.

« M. Krantz a supérieurement affirmé la « prestigieuse autorité de son mécanisme, la « souplesse merveilleuse de son talent, l'iné- « puisable richesse de son style. »

M. Sadi-Pety

De l'Odéon

Est l'excellent comédien qui, après de grands succès au Conservatoire, fit de brillants débuts à l'Odéon. Est le monologiste attiré des salons et cercles parisiens. Professeur de diction très estimé, est officier de l'Instruction Publique.

M^{lle} d'Orly

Du théâtre du Gymnase

Fit de brillantes études au Conservatoire de Paris et plusieurs créations très-remarquées sur diverses scènes parisiennes.

M. Henri Ghys

Pianiste-compositeur

Henri Ghys, dont les œuvres sont populaires, est trop connu pour qu'il soit nécessaire de le présenter au public.

Il a bien voulu accepter exceptionnellement le rôle modeste en apparence, mais combien difficile d'accompagnateur.

Avis à MM. les Membres Patrons et Dames Patronnesses

MM. les membres Patrons et Dames Patronnesses, qui désireraient assister au concert du dimanche 3 février prochain, sont instamment priés de vouloir bien faire retentir leur place chez M. Larrieu, concierge du théâtre, avant le jeudi 31 Janvier ; passé cette date, les places qui n'auront pas été louées seront mises immédiatement à la disposition du public.

Musique du 7^{me} de ligne

PROGRAMME DU 27 JANVIER 1901

Allegro Militaire,	Bosc.
Si j'étais Roi, ouverture.	Adam.
La Nuit, valse.	Métra.
La Fille du Tambour-Major, F ^o .	Offenbach.
Marche d'Auvergne,	Ganne.

De 3 à 4 heures (Allées Fénélon).

ÉTAT CIVIL DE LA VILLE DE CAHORS

Du 24 au 26 janvier 1901

Décès

Chartron Pierre, terrassier, 66 ans, à l'Hospice.
Capoulade Marie-Pauline, épouse Fourès, 76 ans, rue Brives, 46.
Tréjet Basile, camionneur, 50 ans, rue du Bousquet, 14.

Arrondissement de Figeac

FIGEAC. — Inanition. — Mercredi, vers cinq heures du soir, un pauvre mendiant étranger à la localité, âgé de soixante-quinze ans, dont l'identité n'a pu être reconnue, est tombé d'inanition dans la rue Roquefort.

M. le docteur Brogel, appelé immédiatement, après lui avoir donné les premiers soins, a fait avertir M. le commissaire de police. Ce malheureux, qui a déclaré n'avoir pas mangé de la journée, a été transporté

sur une civière à l'hospice, où il a été admis d'urgence. Son état est très grave vu son âge.

Tribunal. — Mercredi est venue l'affaire en diffamation intentée par M. Lagasquie, docteur médecin à Marcihac, contre M. Couderc, ancien maire de cette commune. Après plaidoiries de M^e Besse, du barreau de Cahors pour M. Lagasquie et de M^e Guillet, du barreau de Périgueux, pour M. Couderc, l'affaire a été mise en délibéré.

A la même audience, le tribunal confirme les mandats de dépôt contre les nommés Antonin Murat, garçon coiffeur, âgé de 24 ans de Figeac, et Mélanie Binault, 39 ans née à Angers (Maine-et-Loire), poursuivis pour outrages et rébellion aux agents de police dans l'exercice de leurs fonctions.

CARAYAC. — Vaccination animale. — M. Austruy vétérinaire sanitaire à Cajarc, s'est rendu le jeudi 24 janvier, à 2 heures du soir, à Carayac pour pratiquer la vaccination contre le rouget du porc.

QUISSAC. — Agression nocturne. — En rentrant chez lui de la foire de Gramat, le nommé Delfau Giles, cultivateur, à Quissac, a fait la rencontre, vers 8 heures du soir, d'un individu qui l'accosta en lui demandant s'il n'avait pas peur qu'on l'assassinât. Sur sa réponse négative il fit route avec lui et ne tarda pas à lui demander de l'argent. Delfau ayant refusé, il le larda de six coups de couteau. Une vive lutte s'étant engagée Delfau, grâce à sa force prodigieuse parvint à terrasser l'agresseur et à prendre la fuite. Il alla se faire soigner dans une ferme voisine. Ses blessures ont heureusement peu de gravité et ses jours ne sont pas en danger. L'agresseur est vivement recherché.

Arrondissement de Gourdon

GOURDON. — Accident. — Mardi soir, un déplorable accident qui aurait pu être mortel, est arrivé à un négociant en noix et cerneaux de notre ville, M. T..., qui revenait de Cahors par l'express de onze heures.

S'étant profondément endormi, il ne s'aperçut pas, arrivé en gare de Gourdon, qu'il avait atteint le terme de son voyage. Le coup de sifflet du départ seul, eut raison d'une somnolence aussi opiniâtre. Réveillé en sursaut, encore à moitié endormi, et sans trop se rendre compte de ce qu'il faisait, M. T... ouvrit précipitamment la portière du compartiment et descendit les deux marches du wagon. Il tomba lourdement sur les cailloux de la voie et fut violemment renversé sur la face. La commotion qu'il ressentit lui fit perdre connaissance. Une demi-heure après, ayant repris ses sens, il eut conscience de l'état dans lequel il se trouvait et voyant qu'il ne pouvait se relever, il appela au secours. Le facteur de la gare, le sieur Entraygues, qui couche non loin de là dans un petit pavillon, l'entendit juste au moment où il fermait la porte pour se coucher.

Suivi d'un autre employé, il se porta immédiatement du côté d'où partaient les cris.

Relevé aussitôt, M. T... reçut les premiers soins et on dut aller quérir l'omnibus de l'hôtel de l'Écu de France pour le transporter à son domicile, où M. le docteur Larroque, appelé, lui fit les premiers pansements.

Malgré de profondes blessures à la tête, particulièrement au front, au nez, à la langue et aux lèvres, son état n'inspire aucune inquiétude.

Le danger des armes à feu. — Dans nos campagnes, les jeunes gens qui tirent au sort ou qui vont à une noce, ont l'habitude de tirer des coups de pistolet, et plus les détonations sont fortes, plus ils sont contents.

Pour obtenir ce résultat, ils bourrent l'arme jusqu'à la gueule; aussi il arrive souvent que l'arme éclate et provoque des accidents très dangereux. C'est ce qui est arrivé ces jours derniers au nommé Lanemezi, âgé de 19 ans, cultivateur au Vigan.

Ce jeune homme dansait la farandole en compagnie de plusieurs de ses camarades, qui de temps en temps, agrémentaient leurs exercices chorégraphiques par des coups de pistolets. A un moment donné, le pistolet de Lanemezi, probablement trop chargé éclata entre ses mains, lui brisant la main gauche et enlevant le chapeau d'un de ses camarades.

Transporté immédiatement à Gourdon, il y reçut les soins empressés de M. le docteur Fontanilles et de M. Pons, pharmacien.

Les blessures reçues par ce jeune homme sont assez sérieuses, puisqu'il a eu trois doigts et les deux tiers de la main gauche emportés.

Le jeune imprudent est actuellement soigné à l'hospice de Cahors, et l'on espère que l'amputation de la main ne sera pas nécessaire.

SARRAZAC. — Noyé. — Un petit garçon de 2 ans le jeune Séraudie de Masponchet, C^{me} de Sarrazac, trompant la vigilance de ses parents est tombé dans une mare. Lorsqu'on s'est aperçu de sa disparition et qu'on l'a retrouvé il avait cessé de vivre; tous les soins lui ont été donnés, mais rien n'a pu le rappeler à la vie.

Ses parents faisaient pitié à voir et on comprend aisément leur douleur.

SOUILLAC. — Vol. — La gendarmerie de notre ville a arrêté et conduit au parquet de Gourdon, sous l'inculpation de vol qualifié, le sieur Lavergne Pierre, né à Saint-Sozy, cultivateur.

GRAMAT. — Vol à la tire. — Le jour de notre dernière foire deux dangereux voleurs ont été arrêtés par la gendarmerie, ce sont les sieurs, Blondy Joseph, 23 ans, marchand, né à Borrèze, et Terrasse Louis, 27 ans, né à Lubersac (Corrèze).

LABASTIDE-MURAT. — Viol. — Le sieur Ernest, B... natif de Cahors, maréchal-ferrant à Labastide-Murat, a été arrêté ces jours

derniers par la gendarmerie et conduit à Gourdon, sous l'inculpation de tentative de viol sur une femme de 80 ans; cette tentative de viol aurait été suivie de vol.

MONTVALENT. — Arrestation des assassins. — Les meurtriers du malheureux Boudet de Montvalent, assassiné le 4 janvier dernier dans sa maison d'habitation, viennent enfin d'être arrêtés. Ce sont les deux domestiques de la victime âgés l'un de 18 et l'autre de 14 ans, qui ont perpétré ce crime odieux, avec un cynisme et un raffinement révoltants.

Ils ont été conduits au parquet vendredi soir, par le train de 3 heures.

Cette arrestation a produit un grand soulagement dans le pays réellement terrorisé.

SAINT-GERMAIN. — Tirage au sort. — Le tirage au sort a eu lieu le jour de la foire. Comme toujours en pareille circonstance, nos jeunes conscrits s'en sont donnés à cœur joie.

Aux sons d'une excellente musique, précédés du drapeau, ils se sont proménés dans la ville.

Pas le moindre incident.

Foire. — Favorisée par un temps splendide pour la saison, la foire de Saint-Germain a été belle malgré sa coïncidence avec celle de Prayssac.

Les divers foirails de la localité étaient amplement approvisionnés de bestiaux. Aussi les transactions ont été assez nombreuses, cependant avec une légère tendance à la hausse.

Cours pratiqués :

Bœufs de boucherie, de 28 à 30 fr. les 50 kilos; d'attelage, de 400 à 700 fr. la paire; bouvets, de 200 à 300 fr. la paire; vaches, de 350 à 400 fr. la paire.

Brebis avec agneaux ou prêtes à mettre bas de 25 à 35 fr. pièce; antenaises, de 18 à 24 fr. pièce; moutons de boucherie, de 0,65 à 0,70 le kilo; porcs de charcuterie, de 45 à 48 fr. les 50 kilos; porcelets, de 18 à 25 fr. pièce dès l'âge de 2 à 5 mois.

Truffe en petite quantité et valant de 12 à 13 fr. le kilo.

Gibier: lièvres, de 4 à 5 pièce; perdreaux, de 1,50 à 2 fr. pièce; grives, 0,50 pièce; lapins, 1,50 pièce.

Volaille valant de 0,50 à 0,55 le 1/2 kilo; dindons, de 10 à 12 la paire.

Œufs, 0,90 la douzaine.

Calendrier antialcoolique à effeuiller

C'est là un véritable instrument de propagande qui, comme l'almanach, peut rendre de grands services, en appelant chaque jour l'attention des familles sur le grave problème qui nous préoccupe et en leur fournissant des avis, des conseils utiles. Affiché dans une classe d'école, il peut d'autre part fournir au maître matière à dissertations, à causeries, à devoirs.

Ce calendrier est dû à l'initiative de Ma-

dame Legrain, présidente de l'Union de femmes pour la Tempérance.

En vente au bureau du Journal du Lot et chez M. Desaud, libraire, rue de la Mairie, à Cahors.

GUERISON DES HERNIES



L'art de guérir la hernie est le secret du spécialiste et réside exclusivement dans la confection de l'appareil herniaire. Or, notre spécialiste Glaser est l'inventeur et le fabricant du bandage curatif dont l'infailibilité est garantie aux sujets vigoureux. Cet appareil est sans ressort, se porte jour et nuit sans gêne, ne peut se déplacer, n'empêche point le patient de vaquer à ses occupations. La guérison de la hernie sera obtenue de un à six mois. Ce merveilleux appareil mérite toute l'attention de nos lecteurs souffrant de hernie; aussi les engageons-nous tous en toute confiance à consulter M. Glaser à Agen, le 5 février, Hôtel Saint-Jean; à Tonneins, le 6, Hôtel de l'Europe; à Cahors, le 7, Hôtel des Ambassadeurs. Demander la Méthode M. Glaser, à Héricourt (Haute-Saône), prix 60 centimes.

MARCHÉS

La Villette

ESPÈCES de BESTIAUX.	AMENÉS.	VENDUS.	PRIX EXTRÊMES.
Bœufs.	1720	1688	0.80 à 0.90
Vaches.	618	600	0.42 à 0.86
Taureaux.	162	162	0.42 à 0.70
Veaux.	1349	1219	0.78 à 1.32
Moutons.	13687	13500	0.61 à 1.00
Porcs.	4974	4974	0.74 à 0.90

Bordeaux

ESPÈCES de BESTIAUX.	AMENÉS.	VENDUS.	PRIX EXTRÊMES.
Bœufs.	149	133	55 à 70
Vaches.	21	15	40 à 60
Moutons.	1134	803	75 à 86
Porcs.	2997	2823	46 à 51

La Maison A L'OLIVIER si renommée pour ses HUILES NATURELLES DE

FOIE DE MORUE

Rappelle à sa clientèle qu'elle expédie toujours FRANCO de PORT et d'EMBALLAGE contre mandat de 7 fr. ou 32 fr. 50 adressé à COLMET, 70, Rue de Rivoli, PARIS, ses Caisses de UN ou de SIX Flacons d'un kilo. Exiger Flacon Porcelaine Blanche (Déposé.)

MAISONS A VENDRE

DONT UNE NEUVE

AVEC COUR ET BEAU JARDIN A LA SUITE

SPLENDIDE VUE SUR LE LOT EN FACE CALESSUT ET SES ALENTOURS

S'adresser, pour visite, rue Labarre n° 43, 45 et 47.

LE SANG DES BOTZARIS

PAR NOEL GAULOIS

V

LE MYSTÉRIEUX COMPAGNON

— Excusez-moi si je vous interroge encore, mais celui que vous appelez votre ami, vous a-t-il dit où il était cette nuit et avec qui ?...
— Il ne me l'a pas dit.
— Je vais donc vous l'apprendre. Il attendait, caché dans un bois de lauriers, tout près de Potimi, que Bakolas fût venu le rejoindre.
— Bakolas !
— Tonnerre !
Antonios en sursautant, avait ébranlé la tente qu'il avait frappée du crâne et le capitaine avait saisi fortement la main de Marcel.
— Vous êtes sûr, absolument sûr de ce que vous avancez ? Vous avez vu Artaki avec Bakolas ?
— Eh ! sans cela, capitaine, pensez-vous que je me permettrais une insinuation dont je comprends toute la portée, une accusation qu'il me faut aggraver encore ?
— Que voulez-vous dire ?
— J'ai vu, comme je vous vois et comme je vous Antonios, l'Albanais Gogos et l'homme

qui est tout à l'heure sorti de votre tente. Je les ai vus et entendus. Leur conversation ne m'a pas laissé aucun doute sur la nature des relations qui existent entre eux. Artaki, comme vous l'appellez, a été employé par Bakolas à quelque ténébreuse mission dont il lui apportait les résultats et réclamait le prix.

— Voyons ! répétez-moi exactement tout ce que vous avez entendu...

Marcel entra dans les détails les plus précis et reconstitua très exactement les scènes auxquelles il avait assisté.

Quand il arriva au moment où Artaki s'était précipité sur Bakolas et l'avait à demi étranglé, Antonios qui ne cessait de machonner des jurons, interrompit le jeune homme :

— Parbleu ! Je savais bien qu'ils ne pouvaient pas être d'accord. Vous avez mal compris tout ce qu'ils ont dit. Les mots saisis au vol, cette conversation que vous avez entendue ça ne signifie rien. Tandis que ça, un bon étranglement, c'est net, c'est sincère ! Ce n'est pas par affection qu'on étrangle un homme : si Bakolas était l'ami, le complice, tout ce que vous voudrez, d'Artaki, celui-ci ne lui aurait pas sauté à la gorge.

— En effet, dit le capitaine. S'il a rendu des services à cet homme, ce n'était pas le moyen d'en toucher le prix que de commencer par l'étrangler.

— Aussi, reprit Marcel, a-t-il eu le regret de sa violence, ou la peur de perdre le bénéfice de la besogne accomplie. Il s'est empressé auprès de Bakolas et n'a eu de cesse qu'il ne l'eût ranimé.

Le Français acheva son récit,

— Voici, capitaine, fit-il en terminant, ce que je voulais vous apprendre. J'ai le pressentiment que Bakolas est un traître, qu'il perdra la cause à laquelle je me suis consacré, la vôtre et celle de vos valeureux compatriotes. J'ai voulu vous mettre en garde contre une des formes de cette trahison, contre des agents de ce traître. C'était mon devoir le plus strict. Dans une heure j'aurai quitté Comboti. Si j'étais resté, je me serais attaché aux pas de ces hommes pour deviner ce qu'ils tramaient, pour savoir à quelles mystérieuses missions l'un emploie l'autre : ce que je ne puis plus faire, vous le ferez.

— Recevez en ma parole, dit le capitaine. Je vous jure que je pénétrerai ce secret.

Marcel se retirait.

— Avant de venir ici vous n'avez parlé à personne de ce que vous avez appris ?

— A personne...

— Je désirerais vivement que cela ne sortit pas d'entre nous.

— Comptez sur ma discrétion.

Une énergique poignée de main scella cette sorte de pacte et le Français quitta la tente d'Empresterios pour aller reprendre sa place au milieu de ses compagnons.

— Antonios, dit le capitaine, va me chercher Artaki.

Le maître d'équipage, au lieu d'obéir à l'ordre, se posa devant le capitaine.

— Alors vous croyez tout ce que vous a raconté ce Français.

— Sans doute, Antonios, je suis convaincu

qu'il ne m'a rien dit que de vrai.

— Mais ! par tous les saints du paradis, ce mécréant d'Artaki serait le plus incompréhensible des hommes et le pire des hypocrites :

« Ce ne serait vraiment qu'un chien de Turc, un pain... »

— Ah ! mon pauvre Antonios, nous avons peut-être grand tort de nous abandonner à une folle illusion...

— Illusion, illusion ! Ça n'est pas de l'illusion, pourtant, cette ressemblance étrange et qui nous frappe de plus en plus.

« Et tantôt, capitaine, vous ne disiez pas illusion quand il nous est revenu et que vous avez été si ému de le revoir... »

— C'est vrai, Antonios, et je n'ai jamais autant souffert qu'en écoutant ce Français.

— Oh ! moi, capitaine ! si je ne m'étais pas retenu, je crois que je l'aurais assommé.

— Il vaut mieux, pourtant, qu'il ait parlé... Il va vous aider à éclaircir nos doutes et peut-être à nous éviter pour plus tard des regrets amers.

— Je vais chercher Artaki, capitaine... Si c'est un nom à porter, je vous demande un peu, Artaki. Ah ! que je voudrais donc pouvoir lui en donner un autre, à mon matelot...

Le maître d'équipage sortit, laissant le capitaine marcher fébrilement dans l'étroit espace où l'enfermait sa tente.

— Ce serait trop pénible, murmurait Empresterios, de ne le retrouver ainsi qu'un peu mieux le perdre !

(A suivre.)

SOUS DEUX DRAPEAUX

PAR OUIDA

TROISIÈME PARTIE

XV

CIGARETTE BIENFAITRICE

— Soit !... Je vous remercie — dit-il.
Et tendant la main, il prit l'argent, avec joie, en pensant au chasseur qui se mourait là-bas, délirant et vomissant le sang, faute d'un peu de glace.
Il reprit son chemin pour aller dépenser le prix de son travail en figues jaunes, en raisin frais et doré, en vin glacé qui pourrait soulager un peu l'agonie de son camarade et le reporter un instant, ne fût-ce que dans un rêve fugitif, vers les ombrages couverts de vigne, les océans des blés onduleux, et la riante et lumineuse douceur de son beau pays, près des ondes bleuâtres du golfe de Biscaye.
— C'est fait ?... c'est bien !... Ecoute... un mot de moi, maintenant ou plus tard, et voilà un petit présent qui te viendra promptement et tout chaud, de la part de Cigarette, — dit la petite enfant du Drapeau, avec gravité.
Le malheureux juif frissonna, il ferma les yeux lorsqu'elle lui présenta une balle qu'elle fit glisser avec un son sinistre dans le canon

de son pistolet.
— Pas une syllabe... jamais une syllabe ! — balbutia-t-il. — Si j'avais su que vous l'aimiez, ma belle...
Un coup de poing sur les oreilles l'envoya tomber au travers de son comptoir.
— Que je l'aimais ? Parbleu ! je le déteste, ce garçon-là ! — dit Cigarette d'un air de profond mépris accompagné d'un juron non moins énergique.
— Vraiment ! Alors pourquoi donner vos napoléons, commença l'Israélite meurtri et balbutiant.
Cigarette rejeta en arrière sa jolie tête ; un regard superbe jaillit de ses yeux, un superbe dédain se posa sur ses lèvres :
— Tu es un marchand juif ; tu ne connais rien à notre code du drapeau tricolore : nous autres soldats, nous sommes trop fier pour ne pas aider même un ennemi quand il est dans son droit... La France a toujours pris les armes pour la justice !
Après cette magnifique péroraison elle prit sur le comptoir toutes les sculptures, qui étaient réellement bien à elle.
— Elles vont allumer le feu de ma cuisine — dit-elle d'un air de mépris, sautant légèrement dans la rue.
Et, pirouettant, elle s'éloigna.
Chacun lui faisait place, même les orgueilleux spahis et les mules des Bédouins à pied.
Elle s'en allait donc en tourbillonnant comme une toupie aux vives couleurs qui fait entendre son ronflement sur une route, à travers les divers groupes chantant de sa voix douce

et joyeuse, car elle était furieuse contre elle-même ; et c'est pour cela qu'elle chantait d'autant plus fort, la plus malicieuse et la plus risquée de ses chansons d'argot, qui exprimait la morale d'une Messaline dans le langage d'une poissarde et qui avait, cependant, en même temps, une grâce indélébile, pleine de malice.
Finalement, toujours dansant et tourbillonnant, elle passa sous un arc de triomphe, mauresque, sombre et désert, un peu en dehors de la ville, et se laissa tomber sur un bloc de pierre, comme une hirondelle, fatiguée de voler, se repose sur une branche.
— Est-ce ainsi que je me venge ? Ah bah ! je mériterais d'être tuée ! il a dit que je n'avais pas de sexe !... pas de sexe !...
Et, répétant ce mot si amer, parce qu'elle admettait vaguement qu'il était juste, les joues rouges et les yeux enflammés, les mains crispées, elle lança un des anneaux d'ivoire sur le pavé et l'écrasa sous son talon jusqu'à ce que les sculptures fussent réduites en miettes... elle trépinait comme si c'eût été un ennemi vivant et que son pied dût lui enlever la vie.
Sa fureur s'épuisa d'elle-même, comme il arrive chez ces natures bouillantes, impétueuses, mais tendres ; elle redevint très calme et considéra les ruines qu'elle avait faites avec regret.
— C'était très joli... et cela a coûté bien des heures de travail, peut-être... — pensa-t-elle.
Puis elle ramassa tous les morceaux un à

un et les examina.
Les belles choses avaient tenu très peu de place dans sa jeune existence ; ce qu'elle trouvait beau, c'était un régiment lancé à fond de train en plein soleil, avec ses aigles, ses guidons, ses trompettes ; ce qu'elle considérait comme la vraie musique, c'était le roulement et les sonneries du réveil et le tonnerre de l'artillerie ; ce qui faisait battre son pouls et palpitait son cœur, c'était de voir deux belles armées ennemies s'avancer pour la mêlée et le brouhaha de la bataille.
Des choses de grâce, elle ne s'occupait guère, quoiqu'elle possédât tant de grâce elle-même, et sa vie, bien que remplie de couleur, de plaisir et de malice, était aussi rude à beaucoup d'égards que celle de ses camarades.
Ces délicates sculptures artistiques étaient toute une révélation pour elle.
Là, c'était la lance du roseau pliante de la rivière ; ici, le riche feuillage du figuier sauvage ; là, la belle fleur de laurier-rose ; ici, des fruits, des fleurs, des pampres et des épis si bien entrelacés dans leur image en ivoire qu'ils semblaient avoir pris naissance sous ses mains... et que ces petites mains paraissaient brunes et tachées de poudre à côté de la blancheur de neige de l'ivoire.
Jamais de sa vie, elle n'avait remarqué aucune fleur jusque là, excepté celles qu'elle avait attachées ensemble pour les offrir aux Zéphirs le jour de la Zaatcha.
(A suivre.)

Bibliographie

LE MONDE ILLUSTRÉ, 13 quai Voltaire Paris, 7^e. Sommaire du numéro 2286 du 19 Janvier 1901.
GRAVURES. — Chine : « Te Deum » chanté par Mgr Favier dans l'Eglise de Pé-tang — Devant Pé-tang, le jour de la délivrance. — Officiers supérieurs commandant les forces alliées à Pékin. — Banquet offert par M. Pichon dans le palais d'été. — Le Général Frey et son état-major, dans le temple des ancêtres. — Sortie du « Te-Deum ». Quartier de Pékin, après le siège. — Conseil de guerre de Pao-Ting-Fou. — Lettre d'un soldat français.
Allemagne : Berlin : Fête du bi-centenaire du Royaume de Prusse : Les troupes avec les drapeaux des différents corps, dans la cour du château. — L'Empereur, le prince héritier et le duc de Connaught, traversant le pont du château en se rendant à la fête de l'arsenal.
Angleterre (Supplément) : La Reine Victoria : La reine à l'âge de dix ans. — La Reine, en 1832, sur la plage de Brighton. — La Reine en costume militaire, à la revue de Windsor, en 1837. — La Reine avec son petit-fils, le jeune duc d'York. — L'Impératrice des Indes. — Les résidences royales : Château de Windsor, de Balmoral (Hightands, d'Osborne (Ile de Wight) et de Buckingham. — La voiture à âne de la Reine. — Serment prêté par la Reine, à l'époque de son avènement au trône.
Portraits : M. Deschanel, père. — M. De Gourlet, inspecteur des Bâtiments civils.
Marine : La poste anglaise : Facteur dans l'exercice de ses fonctions. — Le « Lord-Waren », paquebot du service postal entre Douvres et Calais. — Transbordement des sacs de dépêches. — Embarquement des sacs de dépêches. — Arriment du « Lord Waren ».
Sciences : Nos ennemis les microbes : Ce qu'on trouve dans l'eau de Paris et de Province.
Portraits (Nécrologie) : Le duc de Broglie, de l'Académie française. — M. l'avocat général Desjardins. — M. Jules Barbier. — M. Hermitte. — M. Arnold Bœcklin.
TEXTE. — Chroniques : Courrier de Paris, par Philippe Maquet : Variétés Le langage des cierges, par G. Lenôtre ; Le siège de Pé-tang, par A. B. ; La poste anglaise, par Ch. F. ; Ce qu'on trouve dans l'eau de Paris et de Province, par A. de Noussanne ; Duvert et Lausanne, par Léo Clarétie.
Explications des gravures, Echecs, Rébus, Revue comique, Petit courrier des Théâtres, Memento de la Semaine, Les courses, par Archiduc, Le Sport, par A. Wimile, Les Livres, par Pierre Duc, etc., etc.
Nouvelle : Le Roman de la Justice, par Paul Perret ; illustrations de Simont.
Le numéro : 50 centimes.
LA NATURE, Revue des sciences illustrée, Henri de Parville, rédacteur en chef (Masson et C^o, éditeurs, 120, boulevard Saint-Germain, Paris.) 6^e
Sommaire du n^o 1444, du 26 Janvier 1901.
L'Institut physico-technique de Charlottenbourg, par Daniel Bellet. — Les secours aux blessés et l'Union des Femmes de France, par D. R. — Navires insubmersibles à flotteurs, par P. de Mériel. — A propos des prétendues communications avec la planète Mars, par Maurice Fouché. — Terrassier à vapeur, par Georges Gaye. — Sur la glace, par J. Corcelle. — Les savons antiseptiques, par le D^r Adolphe Cartaz. — Un orchestre original, par L. Reverchon. — Chronique. — Académie des sciences ; séance du 21 janvier 1901, par Ch. de Villedeuil. — Adolphe Chatin, par Gaston Bonnier.
Il contient 10 gravures et le bulletin météorologique de la semaine.

LE BON JOURNAL

Administration et Rédaction, 26 rue Racine, Paris, 6^e. — Sommaire du 27 Janvier 1901.
V^o Nacla : Chronique. — Félix Maire : L'orientation. — Daniel Lesueur : Justice de femme (suite). — Théodore Cahu : L'étang maudit (suite). — Daniel Riche et Henri de Wendel : L'or rouge (suite). Jules Mary : Soldats des Alpes (suite). — Jean Rolland : L'œil d'or (suite). — V^o Nacla : Tirelire et Bas de laine (suite).
JOURNAL DE LA JEUNESSE. — Sommaire de la 1469^e livraison (26 Janvier 1901).
Un mousse de Surcouf, par Pierre Maël. — Eufs d'autruche, par Th. Lally. — Le Fleuve Orange, par Louis Rousselet. — Vers la gloire, par Henry Guy. — Les chiens du Niagara, par Fr. Ancis.
Abonnements : France : Un an, 20 fr. six mois, 10 fr. Union Postale, un an, 22 fr. Six mois, 11 fr. Le numéro : 40 centimes.
Hachette et C^o, boulevard Saint-Germain, 79, Paris, 6^e.
TOUR DU MONDE. — Journal des voyages et des voyageurs. — Sommaire du n^o 4 (26 Janvier 1901).
1^o A travers le Yun-Nan et du Yun-Nan au Tonkin, par le Kouei-Tchéou et le Kouang-Si, par M. le Vicomte de Vaulserre.
2^o A travers le monde : De Cayenne à l'Oyapock, par Roland Montelavel.
3^o Profils de voyageurs : Serpa Pinto.
4^o Missions Archéologiques : Les costumes d'Antiéno.
5^o Civilisations et religions : Curiosités de l'éthnographie chinoise.
6^o Livres et Cartes.
7^o Conseils aux voyageurs : L'Architecture des oiseaux : Les vanniers.
Abonnements : France, un an, 26 fr. Six mois 14 fr. Union Postale, un an, 28 fr. Six mois, 15 fr. Le numéro : 50 centimes.
Bureaux à la librairie Hachette et C^o, 79, boulevard Saint-Germain, Paris, 6^e.

CHEMINS DE FER D'ORLÉANS

Excursions

En Touraine, aux Châteaux des bords de la Loire et aux Stations balnéaires de la ligne de Saint-Nazaire au Croisic et à Guérande.
1^{er} itinéraire : 1^{re} classe 86 fr. — 2^e classe 63 fr. — Durée 30 jours.
Paris — Orléans — Blois — Amboise — Tours — Chenonceaux et retour à Tours — Loches et retour à Tours — Langeais — Saumur — Angers — Nantes — Saint-Nazaire — Le Croisic — Guérande et retour à Paris, *viâ* Blois ou Vendôme, ou par Angers et Chartres, sans arrêt sur le réseau de l'Ouest.
2^e itinéraire : 1^{re} classe 54 fr. — 2^e classe 41 fr. — Durée 15 jours.
Paris — Orléans — Blois — Amboise — Tours — Chenonceaux et retour à Tours — Loches et retour à Tours — Langeais et retour à Paris, *viâ* Blois ou Vendôme.
Ces billets sont délivrés toute l'année à Paris, aux gares d'Orléans (quai d'Orsay et quai d'Austerlitz) et aux Bureaux succursales de la Compagnie et à toutes les gares et stations du réseau d'Orléans pourvu que la demande en soit faite au moins trois jours à l'avance.

Billets d'aller et retour de famille
Pour les stations thermales et hivernales des Pyrénées et du Golfe de Gascogne.
Arcachon, Biarritz, Dax, Pau, Salies-de-Béarn, etc.
Tarif spécial G. V. n^o 106 (Orléans)
Des billets de famille de 1^{re}, 2^e et 3^e classes, comportant une réduction de 20 à 40 0/0, suivant le nombre des personnes, sont délivrés toute l'année, à toutes les gares du réseau d'Orléans, pour les stations thermales et hivernales du Midi, sous condition d'effectuer un parcours minimum de 300 kilomètres (aller et retour compris), et notamment pour : Arcachon, Biarritz, Dax, Guéthary (halte), Hendaye, Pau, Saint-Jean-de-Luz, Salies-de-Béarn, etc.
Durée de validité : 33 jours, non compris les jours de départ et d'arrivée.

ON DEMANDE UN ÉLÈVE EN PHOTOGRAPHIE
PHOTOGRAPHIE D'ART
J. VALDIGUIÉ
5, rue du Portail-Alban, 5, Cahors
ADMIS A L'EXPOSITION DE 1900
MEMBRE DU CONGRÈS PHOTOGRAPHIQUE QUI A EU LIEU A PARIS EN JUILLET DERNIER
Reproductions et agrandissements en toutes dimensions de portraits, gravures, pastels, peintures, etc., par tous procédés ayant obtenu les plus hautes récompenses pour ce genre de travaux, aux Expositions universelles, 8 fois hors concours et membre du jury.
Photographie la nuit à la lumière artificielle
Nouvelle installation du matériel suivant les grands progrès du jour
CÉLÉRITÉ, TRAVAUX SOIGNÉS ET GARANTIS PAR TOUS PROCÉDÉS

LE VÉRITABLE
EXTRAIT DE VIANDE
LIEBIG
est un
PUR JUS de VIANDE de BŒUF
TRÈS CONCENTRÉ
dont l'Utilité dans la Cuisine journalière est incontestable.
SE VEND CHEZ TOUS LES ÉPICIERS ET MARCHANDS DE COMESTIBLES.

MAISON
LOUBEYRE
COIFFEUR-PARFUMEUR
Inventeur breveté S. G. D. G. — Patentié en France, Angleterre, Belgique
CAHORS, Boulevard Gambetta, CAHORS
Premier Prix à toutes les Expositions
Hors concours — Membre du Jury
Cette Maison se recommande par la nouvelle installation de son Salon de Coiffure (Hommes et Dames). Elle pratique l'antiseptie comme aucune maison de Paris ou de province ne le fait encore et elle ne craint, de ce chef, aucune concurrence. « Tout pour l'hygiène » telle est la devise de la Maison.
LOTION ANTISEPTIQUE DU D^r GELIS
Contre les Pellicules et la chute des Cheveux — Résultat garanti. Prix : 2 fr. 50 et 1 fr. 50. — Flacon n^o 2 : 3 fr.

Baro-Thermomètre
Température minima du jour : 1.
Id. maxima de la veille : 14.
Hauteur d'eau tombée la veille exprimée en millimètres : 1.
Le propriétaire-gérant : A. COUESLANT.

LA TRANQUILLITÉ MUTUELLE
Société de Secours Mutuels en cas de Décès, en cas de Décès et de Survie après 20 ans de Sociétariat, en cas de Survie après l'âge de 55 ans (Retraite ou rentes viagères), et en cas d'infirmités prématurées.
Pour renseignements, s'adresser au Siège Social, Allées 3 Fénelon à Cahors (Lot)